

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

---

15 MARS 2019

---

ENTENTE

ENTRE LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA VALLÉE D'AOSTE, LE PARLEMENT DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ET LE PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE  
ET CANTON DU JURA

—

RÉSOLUTIONS

ADOPTÉES PAR LE COMITÉ TRIANGULAIRE EN XVIIIÈME SESSION,  
DELÉMONT, MARS 2019

—

## MESDAMES, MESSIEURS,

*Les délégations<sup>(1)</sup> du Parlement de la République et Canton du Jura, du Parlement de la Communauté française de Belgique et du Conseil régional de la Vallée d'Aoste, réunies au sein du Comité triangulaire, ont tenu à Delémont, les 14 et 15 mars 2019 leur dix-huitième session sous la présidence de M. Gabriel Voirol, Président du Parlement de la République et Canton du Jura, de M. Philippe Knaepen, Premier Vice-Président du Parlement de la Communauté française de Belgique, et de M. Luca Distort, Vice-Président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste.*

*Après avoir échangé sur la situation politique et institutionnelle dans les trois entités, les parlementaires ont débattu des questions relatives à l'éducation aux médias électroniques et aux défis du changement climatique en vue de sensibiliser les jeunes.*

*Pour éclairer ses travaux, le Comité a procédé à l'audition de M. Mathieu Grégoire-Racicot, enseignant et consultant, intervenant en milieu scolaire et associatif et de M. Daniel Curnier, docteur en sciences de l'Université de Lausanne.*

*Aux termes des travaux, les membres du Comité triangulaire ont adopté deux résolutions.*

### Résolution portant sur l'éducation aux médias électroniques et à leurs dangers

Soulignant le rôle essentiel des médias dans la vision que les jeunes portent sur la société et le rythme auquel progressent les nouvelles technologies ;

Constatant la standardisation, l'internationalisation des médias et l'appauvrissement de certaines productions médiatiques ainsi que les dérives liées à l'utilisation inadéquate d'Internet ;

Convaincu de la nécessité de développer un esprit critique, il convient que les citoyens, et en particulier les jeunes, usent de leur libre-arbitre, aient et renforcent leur capacité de décoder parmi la masse d'informations disponibles, celles qui sont pertinentes, se forment un esprit analytique et critique, une opinion, une attitude citoyenne soucieuse du « Vivre ensemble » ;

Rappelant le rôle de gardien de la démocratie qui est dévolu aux Parlements qu'il représente, et ayant la volonté de faire face aux défis contemporains ;

Constatant la nécessité d'éduquer tant les en-

fants que les parents aux usages et aux risques de l'emploi des réseaux sociaux numériques et des téléphones mobiles intelligents (smartphones) ;

Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire :

— Demande aux gouvernements de leur entité respective de consolider les dispositifs d'éducation aux médias en vigueur et de prévoir les moyens matériels, humains et financiers nécessaires à leur assise efficace au sein des sociétés modernes et mondialisées de l'information et de la communication ;

— Leur recommande d'adopter toutes mesures nécessaires visant à équiper les citoyens des compétences indispensables à un usage des médias conforme aux valeurs fondamentales d'une société démocratique et responsable.

### Résolution portant sur la sensibilisation, dans le cadre de la formation, aux défis du changement climatique

Conscient du défi majeur que représente le changement climatique pour l'environnement, l'économie, la sécurité et le mode de vie de nos sociétés modernes ;

Saluant la mobilisation actuelle de la jeunesse estudiantine, des chercheurs et des scientifiques en faveur de la prise de conscience des enjeux du réchauffement climatique ;

Considérant que les mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique dépendent tant des acteurs économiques que des pouvoirs publics et des comportements individuels ;

Soulignant que les apprentissages scolaires favorisant la compréhension et l'analyse sont indispensables pour préparer les nouvelles générations aux enjeux de la transition climatique et au changement social qu'elle nécessite ;

Convaincu dès lors que la transformation nécessaire des sociétés de consommation va de pair avec une refondation des institutions scolaires ;

Le Comité triangulaire de coopération interparlementaire :

— Invite les gouvernements à prendre la pleine mesure des défis globaux que pose le changement climatique et à coordonner leurs actions en la matière, notamment dans l'espace francophone ;

(1) Ont participé aux travaux du Comité triangulaire :

Pour le Parlement de la République et Canton du Jura :

G. VOIROL, président du Parlement, A. LACHAT, N. GIRARD, C. GERBER, F. CHAIGNAT, J.-B. MAITRE, Secrétaire général du Parlement

Pour le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

P. KNAEPEN, premier vice-président du Parlement, I. MOINET, O. MAROY, A. d'INVERNO, Attaché

Pour le Conseil régional de la Vallée d'Aoste :

L. DISTORT, vice-président du Conseil régional, J.-C. DAUDRY, D. LUCIANAZ, D. PULZ, Chr. PERRIN, Secrétaire générale du Conseil régional

- Exhorte leurs gouvernements et les instances pédagogiques à concevoir et à mettre en œuvre des programmes scolaires offrant une véritable éducation citoyenne tournée vers la transition écologique et basée sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies.